

ALSH ST GERVAIS

3-11 ans

2025-2026

Projet Pédagogique

Mercredis et Petites Vacances

9 rue Aramis Legrand
86230 Saint Gervais Les Trois
Clochers

07.88.71.41.97
stgervaisalsh@gmail.com

Dange-Saint-Romain



SOMMAIRE

1. L'ORGANISATEUR	4
2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	5
3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT	7
a. CAPACITÉ D'ACCUEIL ET JOURNÉE TYPE	7
b. LA STRUCTURE	12
c. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	17
d. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	18
e. LE HANDICAP	19
f. LES RÈGLES DE VIE	20
g. LE TRANSPORT	20
h. LA COMMUNICATION	20
i. LES PARTENAIRES	20
4. ÉVALUATION ET FORMATION	21

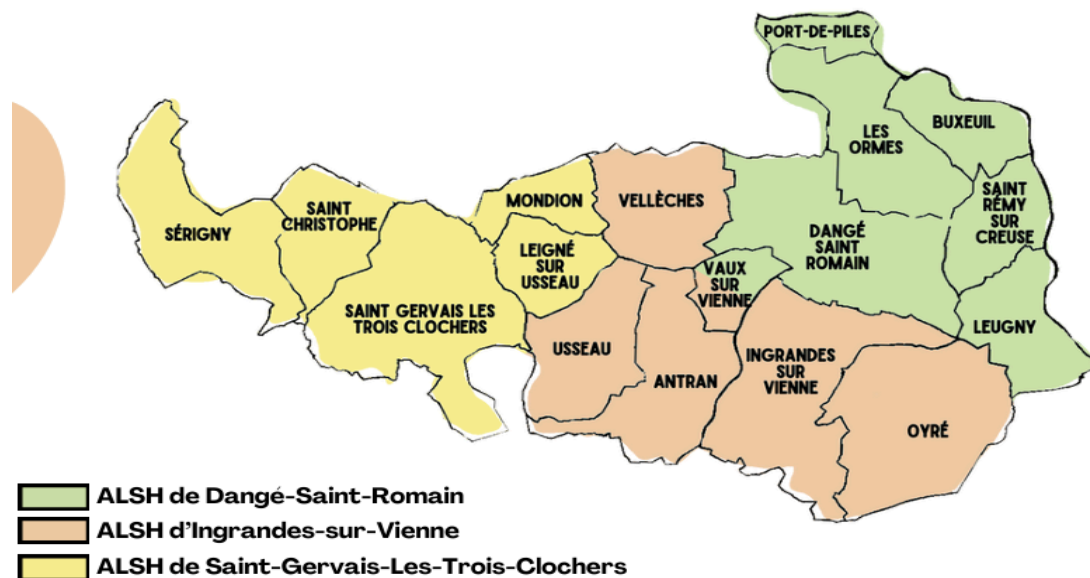
1. L'ORGANISATEUR

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne, à la limite de l'Indre et Loire.

De fin 2012 à fin 2016, elle a fait partie de la Communauté de Communes "Les Portes du Poitou" qui comprenait 17 communes rurales et périurbaines.

Depuis le 01 janvier 2017, la commune de Dangé St Romain a intégré la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut. Suite à la non-reprise par la CAPC de la compétence enfance-jeunesse - Alsh, elle a accepté, par délibération du 20/10/2016, d'exercer cette compétence pour les communes de l'ex-territoire des Portes du Poitou.

Elle comprend les communes de : ANTRAN, BUXEUIL, DANGÉ-SAINT-ROMAIN, INGRANDES-SUR-VIENNE, LEIGNÉ-SUR-USSEAU, LES ORMES, LEUGNY, MONDION, OYRE, PORT DE PILES, SAINT CHRISTOPHE, SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS, SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE, USSEAU, SÉRIGNY, VAUX-SUR-VIENNE, et VELLÈCHES.



De plus, nous intégrons les communes du SIVOS de Saint-Gervais les Trois Clochers. Ce Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire est le groupement de quatre communes : Saint-Gervais, Saint-Christophe, Sérigny et Sossay pour le fonctionnement de l'école Primaire François Rabelais (école maternelle et élémentaire) ainsi que les services périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire, garderie et transport scolaire).



La commune de Dangé-Saint-Romain exerce de plein droit la compétence Enfance Jeunesse, en lien avec un comité de pilotage intercommunal dans les domaines suivants :

o Organisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans

:

- o Des accueils extrascolaires durant les vacances scolaires
- o Des accueils périscolaires les mercredis et vendredis

o Soutien aux associations, en particulier à l'Association des Jeunes d'Ici (AJI) dans le cadre d'un conventionnement avec le comité de pilotage.

2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le projet éducatif:

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex-communauté de communes.

En concertation avec les acteurs jeunesse, elle a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Éducatif repose ainsi sur 7 grands principes :

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression et développer le respect de soi et des autres.
- Favoriser les échanges intergénérationnels.
- Rendre l'Enfant et/ou l'Adolescent citoyen par l'apprentissage, l'expérimentation.
- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Permettre à l'Enfant d'être au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...).
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte.

Le Projet Éducatif s'inscrit dans une phase de développement autour de 3 axes :

- Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée.
- Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- Être au plus proche de la population par la mise en place de transport.

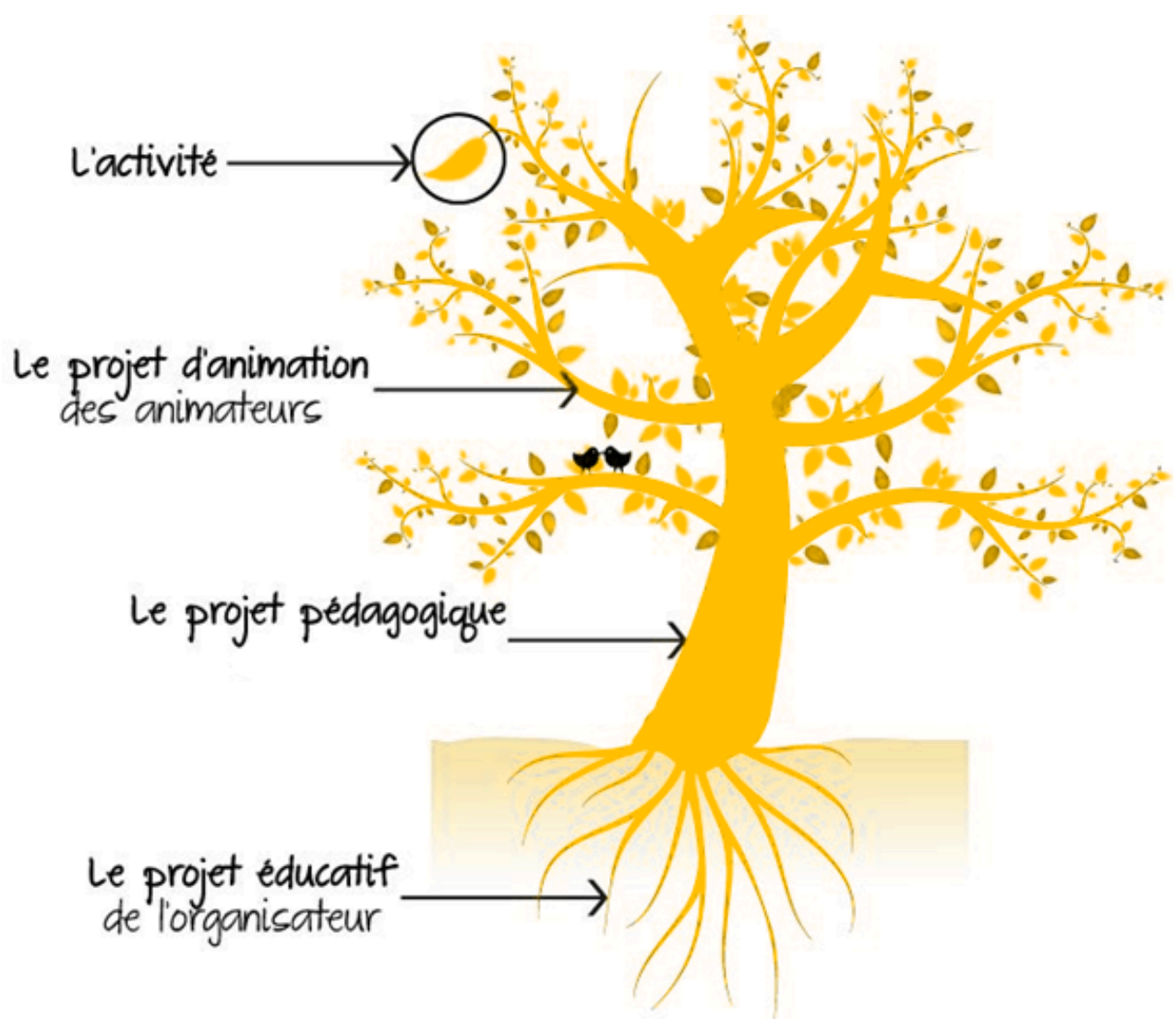
Le projet pédagogique:

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sous conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il annonce la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et le jeune.

Il est rédigé par le Directeur en concertation avec les animateurs. Il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée à une équipe donnée.



3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON FONCTIONNEMENT

a. CAPACITÉ D'ACCUEIL ET JOURNÉE TYPE

L'accueil de loisirs de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers se situe au 9 rue Aramis LEGRAND. Afin d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, la commune de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers met à disposition des locaux partagés avec l'équipe enseignante de l'école maternelle.

Sa capacité d'accueil est limitée à 12 enfants de 3 à 5 ans et jusqu'à 68 enfants de 6 à 11 ans suivant le nombre d'animateurs présents. L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de 7h00 à 19h00 et toutes les vacances scolaires.

Les familles inscrivent les enfants préalablement via un lien google Forms sur le site de la mairie. Durant les vacances scolaires, les enfants sont inscrits à la journée sauf exception (RDV ou accueil des plus petits qui viennent de commencer leur temps de collectivité et/ou les enfants en situation de handicap).

Les parents peuvent déposer leurs enfants de 7h à 9h30. De 9h30 à 11h45, chaque enfant retrouve son groupe et participe aux activités.



Une thématique est définie pour les périodes de mercredis et durant chaque vacances. Différentes sorties extérieures et intervenants sont proposées sur réservation et majoration pour certaines. Les programmes sont déterminés en lien avec les objectifs pédagogiques.

Nous accueillons les enfants en 3 groupes: 3-5 ans (petite section à grande section maternelle), 6-7 ans et les 8-11 ans (CP au CM2). Chaque animateur présente une activité différente afin de laisser le choix aux enfants de se diriger vers celle qu'il préfère. Cela permet également de réguler le groupe et de faciliter l'organisation de l'activité. Les animations sont adaptées aux rythmes et aux besoins de chaque enfant.



Le groupe des 3-5 ans commence par une petite heure de défoulement dans le dojo avec alternance de temps libres et de temps de jeu, de parcours de motricité de 9h30 à 10h30 environ.





De 10h30 à 11h15, 11h30, les animateurs proposent 2 activités à faire en petits groupes ou tous ensemble. Ils sont réunis dans la bibliothèque de l'école maternelle transformée en salle d'activités. Nous avons ajouté des caisses de jouets, une dinette, des tapis de circuit, des coussins, un sac à doudous, des livres et puzzles... Nous incitons les enfants à choisir au moins une des propositions. Rien ne les oblige, ils peuvent jouer tranquillement à côté des tables.

Les toilettes adaptées sont à disposition avec l'accompagnement d'un adulte à chaque fois. Cela permet de les aider à être de + en + autonome et les encourager vers la propreté.

Ensuite vient le déjeuner au réfectoire de l'école primaire avec 3 tables supplémentaires et des chaises adaptées aux enfants de 3 à 5 ans. Ils commencent leurs repas à 11h45, 11h50. Nous avons mis en place un + d'autonomie avec les couverts, assiettes et verres posés au centre des tables. Les enfants doivent prendre leurs ustensiles et s'installer à une place. Une petite cuillère est toujours en place au cas où le fait de manger avec une fourchette leur serait difficile. Les enfants viennent au chariot de l'aide cantinier afin de se faire servir, sous l'œil attentif des adultes. Ils doivent au moins goûter l'entrée et le plat principal et en redemander si c'est possible.

Durant les vacances scolaires, les animateurs mangent avec les enfants de leur groupe. On essaie 1 à 2 fois par semaine de réunir tous les animateurs ensemble. Cela leur permet de partager diverses informations tout en aidant et surveillant les enfants, de faire un bilan de la semaine...



Une salle adaptée est dédiée à la sieste pour les enfants de 3-5 ans. Celle-ci peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Ils sont couchés à 13h30 pour un réveil échelonné jusqu'à 15h30 au maximum. Nous avons fait faire des petits oreillers avec des motifs enfantins, des doudous sont également à leur disposition en complément ou en remplacement des leurs. Les lits ont des draps de dessous blancs, des draps de dessus légers, des couvertures douillettes. Tout est lavé régulièrement.

Les enfants qui ne dorment pas sont encadrés par un animateur qui leur propose une activité après 1/2 heure de temps calme (allongé sur tapis au sol, lecture, coloriages, musique douce). Ceci après avoir partagé un peu de jeu avec les + grands en extérieur ou en intérieur.

Les enfants de 6 à 11 ans.

A 9h30, deux activités par groupe sont proposées dans 2 salles différentes ou bien un groupe sort dans la cour si le temps le permet pour des jeux collectifs. Généralement, les enfants adhèrent bien. En cas de non participation, nous leur permettons de faire autre chose calmement et ils peuvent changer d'avis en cours d'activité.



Vers 10h30, 10H45, ils vont à leur tour au dojo lorsque les + petits sont sortis. Temps libre et temps de jeu collectif sont proposés en alternance. Nous privilégions l'entente cordiale et évitons au maximum les conflits.

Pour le repas, nous les réunissons tous à 12h05. Ils ont accès aux toilettes dans le couloir du réfectoire qui sont adaptées à leur morphologie, les filles et les garçons sont séparés.

Ils viennent déjeuner un peu plus tard car cela permet aux 3-5 ans de manger dans le calme et cela apaise les 6-11 ans quand ils rentrent pour manger.

Nous avons aussi proposé + d'autonomie avec les couverts, assiettes et verres déposés sur un chariot. Les enfants vont se servir et s'asseoir 3 par 3. Cela aide à rentrer au calme dans le réfectoire. Après, même rituel que les petits: ils viennent avec leur assiette au chariot de l'aide cantinier, par table. Ils attendent que leurs camarades soient tous servis (ceux de leur table) avant de commencer à manger l'entrée.

A la fin du repas, les enfants débarrassent et trient les déchets dans les poubelles adéquates. Un petit temps de discussion est régulièrement mis en place ainsi qu'un jeu pour permettre aux enfants de sortir les uns après les autres sans cafouillage et brouhaha.



Ensuite, les enfants ont le choix de rester dans le dojo pour jouer ou d'aller en récréation dans la cour de l'école maternelle avec trottinettes, vélos, bacs à sable, ballons, danses, chants....



De 14h à 14h30, un temps calme est demandé. Il est proposé des temps de pause sur tapis de sol, des massages en fil indienne ou par 2, des livres ou des coloriages.

De 14h30 à 16h, de nouvelles activités sont mises en place. Il peut s'agir de la continuité du matin ou d'autres animations (balades aux parcs, jeux collectifs...) et sans oublier le rangement.

De 16h15 à 16h45, le goûter est donné aux enfants sur une table en autonomie. Chacun vient se servir en respectant les quantités désignées et leurs goûts. Ils nous aident également au rangement. Un bilan ludique de la journée est demandé par les animateurs. Les 3-5 ans sont dans leur salle sauf si le goûter est donné dans la cour.

À partir de 17h, les parents viennent récupérer leurs enfants. Nous incitons les animateurs à communiquer avec eux sur la journée passée, la journée future. Les créations sont distribuées s'il y en a. Nous vérifions un maximum que les enfants repartent avec tous leurs vêtements et accessoires du matin.

Les animateurs arrivent de manière échelonnée toutes les demi-heures entre 7h et 9h et débauchent de manière échelonnée entre 17h et 19h (2 à l'ouverture et 2 la fermeture durant les vacances). Des pauses supplémentaires d'1h sont prévues pour les Mineurs ou bien leur planning est adapté mais pas de possibilités de faire des ouvertures ou des fermetures seuls.

Pour les mercredis, l'équipe est composée de 5 à 6 membres en comptant la directrice. Durant les petites vacances, il y a 7 animateurs avec un référent handicap et la directrice en complément.

Afin de planifier et préparer les activités des mercredis, nous nous réunissons le premier et le dernier mardi matin. Une réunion de préparation des petites vacances est planifiée 3 à 4 semaines avant afin de se connaître, de définir les objectifs, les activités, d'organiser les sorties et les temps forts comme les veillées et les nuitées.



Nous accueillons des **enfants en situation de Handicap** depuis l'ouverture en Janvier 2024. Ils sont entre 1 et 3 par jour durant les vacances et un grand les mercredis depuis la rentrée. Un animateur ou la Directrice se rend disponible afin de les inclure dans les activités avec les autres enfants, qu'elles soient manuelles ou sportives, que ce soit en balade ou à la piscine. Nous essayons de communiquer un maximum sans les braquer. Nous nous adaptons à leur personnalité et prévoyons des jeux individuels qui leur plaisent (avec sons, lumières, ballons..).

Journée type vacances :

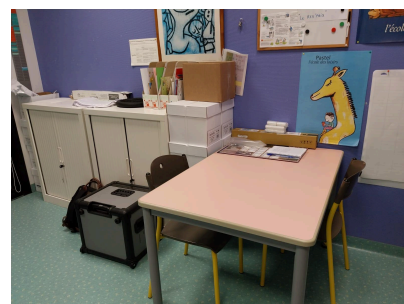
Accueil du matin	7h - 9h30	Accueil échelonné des enfants - jeux libres animés - présences enfants – transport si besoin
Matin	9h30 - 12h	Activités en salle (extérieures-sportives-rangement...) DOJO 9h30-10h30 pour les 3-5 ans + 10h45-12h pour les 6-11 ans en 2 groupes
Midi	11h45 - 13h15	Repas partagés entre toutes les tranches d'âges et les animateurs avec décalage de 15 à 20mn au départ
Après Déjeuner	13h15 - 14h30	Temps extérieur ou dojo - Temps calme
Après-midi	14h30 - 16h	Activités - Rangement
Goûter	16h - 17h	Préparation du goûter tous ensemble ou en groupe en fonction du planning - bilan de journée et axes d'amélioration
Accueil du soir	17h00 - 19h00	Retour aux parents - transport si besoin - jeux libres animés

b. LA STRUCTURE

Durant l'été, certains espaces prédéfinis seront transformés pour adapter les lieux aux besoins de l'ALSH.

- Le bureau des institutrices :

Il est accessible à l'équipe et à la Directrice. Il est réservé pour l'ordinateur, la gestion quotidienne, les besoins administratifs. De temps en temps, il arrive à certains enfants de venir pour les temps de "remise à niveau" des règles de vie en cas de dispersion.



- **La cour extérieure :**

Les jeux fixes extérieurs sont toujours prêtés par l'école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans. Les bacs à sable sont accessibles à tous les enfants. Des trottinettes, des vélos sont à disposition. Achat de nouveaux seaux et pelles ainsi que des jeux de plein air (ballons, balles, raquette, panier de basket...).

La cabane métallique, montée par la municipalité de ST GERVAIS, nous est d'une grande utilité pour le stockage de différents matériels et jeux extérieurs.



- **Le hall d'entrée:**



Ce grand espace nous est dédié pour le rangement de notre matériel pédagogique (jouets, matériel d'activités et de pédagogie, produits entretien...). Nous sommes en perpétuel rangement afin d'optimiser un maximum l'espace à notre disposition. Des caisses vont être achetées, des rideaux, pour cacher la face des étagères, sont en prévision. Un baby foot et un meuble sur roulettes sont arrivés. Nous les camouflons avec des draps le temps d'accueil scolaire.



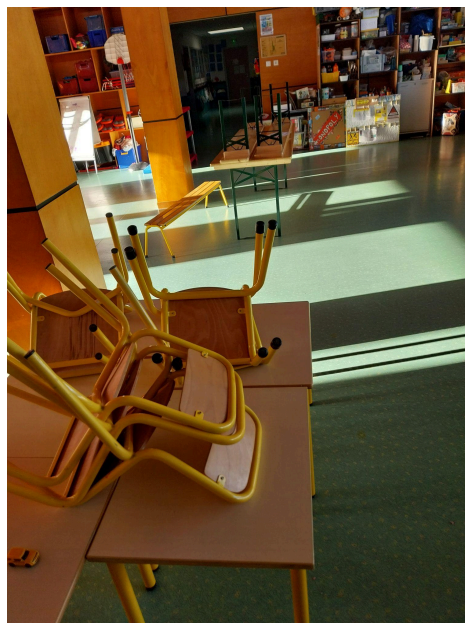
- **La Salle des 3-5 ans pour les activités:**

Cette pièce est une bibliothèque, réaménagée pour accueillir les moins de 6 ans, réfléchi avec la PMI, qui permet d'accueillir 12 enfants dans de bonnes conditions. Une subvention exceptionnelle de la SDJES a permis l'achat de mobiliers adaptés. Un espace de projection est également installé pour tous. Les enfants de 6 à 11 ans peuvent venir pour lire en petits groupes ou en individuel. Au fur et à mesure de notre présence dans cette salle, nous installons des caisses de jouets, des livres, posons des tapis au sol, une dînette, un lit avec baigneurs... Nous rangeons tout le mercredi soir dans une armoire ou dans le hall sous le babyfoot.



- **Les salles des 6-11 ans pour les activités:**

Les enfants sont dispersés dans le Hall et dans la salle de motricité durant le temps de scolarité et réaménagés durant notre présence pour accueillir les enfants de plus de 6 ans. Nous avons la possibilité de nous servir de certains matériels de motricité mais seulement en petits groupes avec des enfants de 3 à 5 uniquement. Depuis les dernières vacances de Printemps, la cloison amovible entre ses 2 salles est ouverte. Cela permet une fluidité des espaces et une chaleur moins intense.



De plus, nous pouvons avoir les 2 groupes séparés sans qu'ils soient trop loin les uns des autres. Les tables et les bancs sont sortis de leur espace et rangés le soir ou en fin de vacances scolaires. Nous pouvons tous faire des jeux collectifs dans ces espaces, qu'ils soient en 2 parties ou en une seule. Et pour cette dernière, le bruit est allégé.

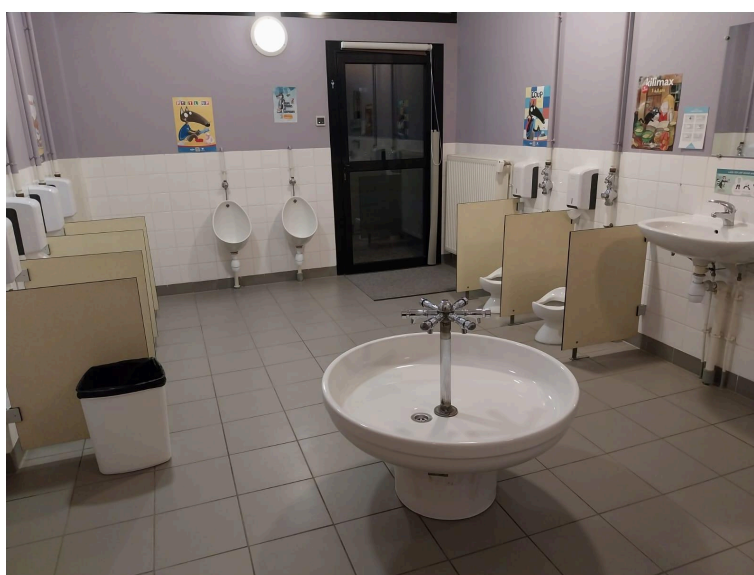
- **La cantine élémentaire :**

Trois petites tables nous sont mises à disposition pour le repas des enfants de maternelle avec des chaises adaptées. Le reste de grandes tables est prévu pour les 6-11 ans et les animateurs pour la moitié environ. Le personnel de la cantine dispose les plats sur un chariot et les enfants viennent avec leur assiette. Ils peuvent avoir juste quelques morceaux s'ils veulent goûter seulement et/ou des parts normales 1 à 2 fois. Nous aidons à la découpe des aliments si besoin. Des coussins sont à disposition pour réhausser le corps des enfants de 6 à 7 ans. En effet, les chaises sont hautes pour certains d'entre eux.



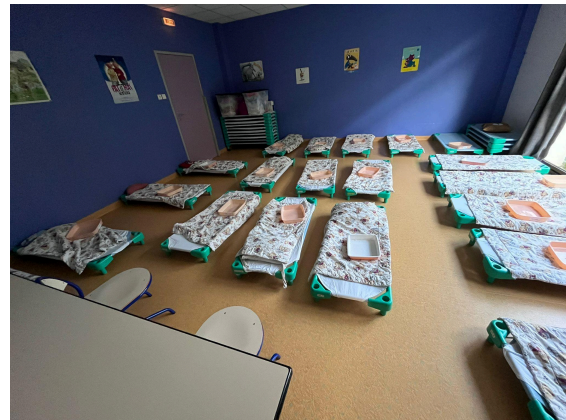
- **Les toilettes :**

Nous avons accès aux toilettes près du hall d'entrée pour les plus jeunes et près de la cantine pour les plus âgés. Les toilettes à côté du dortoir sont accessibles uniquement aux plus petits. Nous déposons nos distributeurs de savons liquides ainsi que des serviettes de toilette pour s'essuyer les mains. Le papier toilette est fourni par la Mairie de St Gervais.



- **La salle de sieste :**

Cette pièce est dédiée à la sieste des enfants de 3 à 5 ans. Une photo de la pièce nous permettra de tout remettre en place après notre passage.



- **Le dojo :**

Le matériel sportif de l'école élémentaire est prêté afin de proposer divers jeux et parcours de motricité. Nous devons éviter de toucher au punching ball car cet espace est partagé avec le Club de Boxe et de Danse orientale les week-end et certains soirs.



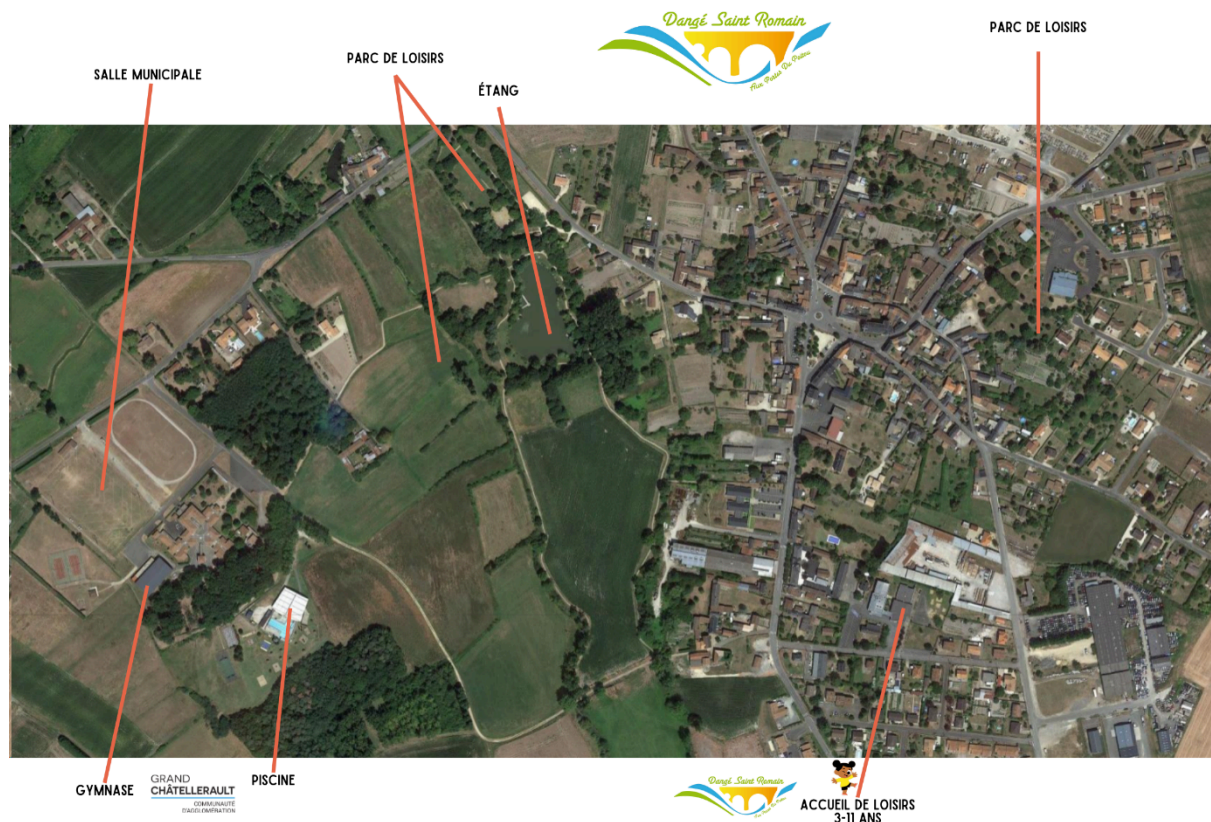
- **une salle pour les animateurs:**

Une partie du réfectoire des maternelles offre aux animateurs un espace de repos lors de leurs pauses, de rangement de matériel divers pour les grandes activités organisées lors des vacances.

A disposition, il y a une cafetière, une théière, des petits encas et les règles de l'animateur sur papier plastifié pour les consignes à ne pas déroger. Garder l'école en état et surtout la redonner comme nous la trouvons est primordial pour le bien-être de tous (équipe éducative et direction de l'alsh).



Le territoire de la commune nous permet également d'offrir un large choix de sorties pour pratiquer des activités ludiques et pédagogiques avec le centre aquatique à proximité, le plan d'eau de Batreau avec son grand parc et ses jeux pour enfants, ainsi qu'une médiathèque en plein centre-ville.



c. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Afin de respecter la capacité d'accueil et la réglementation, l'équipe pédagogique sera composée d'un directeur et de 5 à 7 animateurs par jour dont un animateur référent Handicap en cas de présence d'enfant avec des besoins spécifiques.

L'accueil de loisirs

DIRECTRICE :

- Isabelle KRZYKAWIAK depuis le 13 mai 2024 - BPJEPS LTP - PSC1

-

APPRENTI BPJEPS:

- Anatole BOISDRON depuis le 1er juillet 2024 - BAC PRO Animation Juin 2025

ANIMATEURS VACATAIRES des MERCREDIS:

- Florbella SAVATIER - BAFA
- Julie AVRIL - BAFA
- Ghislaine BOEUF - BAFA
- Animatrice non qualifiée en complément

-

ANIMATEURS VACATAIRES durant les petites Vacances:

- Les mêmes sauf Ghislaine + 2 ou 3 animateurs qui reviennent à chaque vacances.
- Possibilité d'avoir des stagiaires BAFA suivant les besoins.

Le rôle du directeur:

Il est garant des orientations définies dans le Projet Éducatif et Pédagogique.

Il est responsable au regard de la loi et veillera donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.

Il représente l'institution auprès des autorités et de la population extérieure.

Il anime l'équipe d'animation et en assure la formation.

Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.

Il veille au suivi du projet pédagogique.

Il a un rôle formateur auprès de son équipe d'animation et assure le suivi des animateurs stagiaires.

Le rôle de l'équipe d'animation:

Elle assure la sécurité physique et morale des mineurs

Elle participe à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire.

Les animateurs veilleront à établir une relation de qualité avec le public.

Ils participent à l'accueil, la communication et au bon déroulement du fonctionnement de la structure.

Ils proposent et animent des activités et des projets de qualité en lien avec les orientations pédagogiques de la structure et encadrent les enfants.

L'ASSISTANT SANITAIRE :

Il s'agit de la directrice de structures car elle est titulaire du PSC1 et du SST. L'équipe pédagogique entière veille au bien-être physique et psychologique du public par des actions de prévention dans tous les domaines de la vie collective (rythme de vie, repas, préparation des activités ...). C'est le directeur en fonction qui réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant. L'équipe complète doit faire preuve d'une responsabilité maximale et est soumise au respect du secret professionnel.

LES INTERVENANTS :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travaillent en parfaite harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier. Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes, particulièrement au cours de leurs activités.



CANTINE / MÉNAGE

À l'inverse de l'été, ce sont les agents communaux de la Mairie de Saint-Gervais qui sont à notre disposition 1 semaine sur les 2 : un aide cantinier de 10h à 15h et une aide ménagère de 18h à 20h. Cela permet d'être rassuré sur le déroulement des périodes et de rendre un réfectoire et des locaux propres sans avoir à repasser derrière.

d. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS/ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Inciter l'Enfant à être autonome et acteur de sa journée	Responsabiliser selon l'âge et laisser le choix.	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la préparation, au rangement et au nettoyage durant les temps d'activités, de jeux, et de repas. Lavage des mains. Mise en place de plusieurs pôles d'activités au choix. 	Participation au rangement. Implication et prise d'initiative. Écoute et prise de parole. Richesse des activités. Taux de participation aux temps de paroles et aux activités. Respect des règles.
	Être force de proposition.	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des temps de parole. Prise en compte des envies, des idées et avis (aménagement, activités...). 	
	Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Laisser faire (habillage, repas) apprentissage de la persévérance lors d'une difficulté. 	
Vivre ensemble	Ouverture à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> Gratuité d'un maximum de sorties afin de ne léser aucune famille. Animateur supplémentaire en cas d'enfant en situation de handicap. Adaptation des jeux et des activités. 	Cohésion de groupe avec esprit solidaire communautaire. Taux de participations aux activités Participation et respect du tri sélectif. Quantités des restes. Respect des "consignes écocitoyennes".
	Éco- Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de récupération Tri des déchets Choix des portions alimentaires Limiter la consommation d'eau et de lumière. 	
	Développer l'esprit de partage	<ul style="list-style-type: none"> Jeux de collaboration. Élaboration des règles de vie avec les enfants. Adaptation des techniques d'animation favorisant l'échange et l'entraide. Orienter les enfants à trouver un accord commun lors de disputes. Repas partagés (E-A, A-A, E-E tranches d'âge mélangées). 	
Mettre l'Enfant au cœur du projet.	Stimuler la curiosité, l'esprit créatif et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Inventer des jeux avec eux. Droit d'être seul et de créer son monde imaginaire avec ses règles. 	Qualités, Quantités et richesse des créations (artistiques, manuelles, ...)
	Apporter des repères selon l'âge en restaurant et adaptant des temps	<ul style="list-style-type: none"> Temps de sieste en fonction de l'âge et des besoins. Mise en place des Plans mercredis. Adaptation des temps au fil de la journée (Calme/dynamique, groupe/individuel, passif/actif, repas, hygiène...) Création de groupes avec des salles dédiées Aménagement de différents espaces (mobilier, décoration et thématiques, lecture, puzzles, activités...); 	

e. LE HANDICAP

Nous accueillons régulièrement 2 enfants autistes certains mercredis et depuis cet été pour un des 2. Nous avons rencontré les mamans avec toute l'équipe. Elles nous ont donné des renseignements et des attitudes à avoir.

Une fiche navette établie par le PARI 86 nous aide beaucoup. C'est un support visuel accessible à tout moment. Nous discutons aussi énormément avec les mamans (en ce moment, pas de papas). De temps en temps, la directrice envoie des photos et vidéos de partages émotionnels. Cela rassure la famille. Elle voit ainsi que leur enfant est content de la journée.

L'animateur référent suit, surveille, propose à chaque enfant des activités suivant leurs besoins et leurs envies surtout. Il les accompagne dans leur vie quotidienne et est aidé par l'équipe en cas de présence des 2 ou 3 enfants présents le même jour.

Ils sont intégrés dans les différents groupes de l'accueil de loisirs. Les enfants sont attentifs et posent régulièrement des questions auxquelles nous essayons de répondre au maximum.

f. LES RÈGLES DE VIE

Les règles de vie sont organisées avec les enfants en début de période. Les enfants et l'équipe pédagogique construisent ensemble ces règles afin de permettre à chacun de connaître le cadre. Qu'est ce qui est possible, qu'est ce qui est interdit... Des supports sont régulièrement fabriqués.

Les enfants et les familles ont signé un règlement intérieur lors de l'inscription.

g. LE TRANSPORT

Un transport en bus est prévu pour les enfants des communes environnantes (Leigné-sur-Usseau, Mondion, Saint-Christophe, Sérigny) seulement lors des vacances scolaires pour le moment pour des raisons de logistique et d'organisation. Les animateurs et la directrice seront amenés à effectuer les transports des enfants le matin et l'après-midi en minibus en cas de demande.

Les horaires sont disponibles en annexe du Règlement Intérieur.

Toujours très peu de demande à ce jour.

Vous pouvez ajouter des titres (Format > Styles de paragraphe) qui apparaîtront dans votre table des matières.

h. LA COMMUNICATION

La communication est importante pour nos équipes et les outils sont multiples :

- Page internet sur site internet de la Mairie : <https://www.dangesaintromain.fr/alshsaintgervais/>
- Inscription sur Google Forms
- Application Citykomi – Commune de Dangé-Saint-Romain
- Application Intra Muros - Commune de Saint Gervais Les Trois Clochers
- Brochures et affiches dans les écoles
- Listing email parents – liens inscriptions / brochures
- Panneau de communications sur le portail toute la journée

i. LES PARTENAIRES

- Le Service Enfance Jeunesse de Dangé-Saint-Romain
- La SDJES
- La CAF
- La MSA
- La PMI
- Le Département
- Le Comité de Pilotage du Service avec les 17 communes de l'ex territoire des Portes du Poitou
- La Mairie de Saint Gervais les trois Clochers

4. ÉVALUATION ET FORMATION

Nous ne sommes pas en milieu scolaire, l'évaluation n'est pas faite pour noter mais elle est là pour permettre de faire évoluer les animateurs dans leurs parcours, pour aider à évaluer et à comprendre les erreurs de chacun. C'est une évaluation formative qu'il faut prendre comme un outil de dialogue, d'écoute et de motivation.

Une réunion est organisée avant chaque vacances scolaires.

ainsi que pour préparer les mercredis. Nous communiquons un maximum entre nous afin d'aider, de s'entraider, d'évoluer tous ensemble dans le même sens.

Un entretien individuel (2 si longue période) est effectué avec les stagiaires BAFA. Il est important de les suivre durant leur présence afin qu'ils prennent de bonnes habitudes et d'avoir la bonne attitude suivant les objectifs pédagogiques.

NOM :
Prénom :

Grille d'évaluation des animateurs stagiaires

CRITERES D'EVALUATION	A	CA	NA	Remarques
VIE QUOTIDIENNE ➤ Distribue le goûter aux enfants ➤ Aide les enfants à ouvrir leur goûter et vérifie s'ils mangent et boivent correctement ➤ Aide l'enfant à se repérer dans la journée ➤ Aide l'enfant à manger lors de pique – nique : repas avant dessert, sandwich et non pas goûter... ➤ Fait attention à ce que l'enfant ait toutes ses affaires - Avant de sortir - Pendant la sortie (casquette s'il fait chaud, crème, boissons, K-Way...) - Après la sortie (Après une sortie piscine par exemple l'enfant s-eil récupère toutes ses affaires) ➤ Emmène les enfants aux toilettes ➤ Informe les parents à temps sur les activités à venir (pique – nique, piscine...) ➤ Surveille les enfants en temps libre				
ANIMATION TOUT AU LONG DU CENTRE ➤ Amuse les enfants en tenant compte de leurs demandes ➤ Fait beaucoup de jeu en extérieur ➤ Propose des activités manuelles ➤ Sait où trouver le matériel et le remet à sa place après utilisation ➤ Tient compte des besoins biologiques de l'enfant (ex : temps calme après les repas...) ➤ Sait trouver ou adapter une activité à l'âge des enfants ➤ Sait expliquer clairement un jeu ou une activité (explication courte avec des mots simples...)				
ORGANISATION ET MISE EN PLACE D'UN GRAND JEU ➤ A su préparer le jeu à temps : - Matériel : s'y est pris à temps au cas où matériel à acheter ou à commander - Distribution des rôles afin que chacun prépare ses déplacements ➤ Préparation en réunion : - prends facilement la parole - explique clairement aux autres animateurs demande des conseils - tient compte des remarques éventuelles ➤ A su préparer des équipes équilibrées ➤ A su créer une trame				

